

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance plénière du 26 septembre 2012

---

### **Etaient présents :**

François Hartog, Alain Cadix, Denis Pelletier, Edouard Husson, Michel Wieviorka, Philippe Boutry, Philippe Durey, Antoinette Le Normand-Romain, Eric Gross, Joachim Bitterlich, Jean-Claude Colliard, Claudie Haigneré, Odile Quintin, Dominique Schnapper, Jean-Claude Waquet, Patricia Falguières, Philippe Hoffmann, Pascal Antoine, Catherine Robin, Benjamin Salesse, Julie Le Mazier.

### **Assistaient au Conseil :**

Eric François représentant de Monsieur le Recteur, William Molmy, Thierry Pardé, Alain Mangeol, Georges Vayrou, Philippe Casella, Hugues Brunet.

### **Excusés :**

Christian Forestier (pouvoir à Michel Wieviorka), Jean-Michel Leniaud (pouvoir à Philippe Boutry), Laurent Carraro (pouvoir à François Hartog), Thierry Bonnier (pouvoir à Jean-Claude Colliard), Franciscus Verellen (pouvoir à Denis Pelletier), Chantal Cases (pouvoir à Philippe Durey), Bruno Racine (pouvoir à Antoinette Le Normand-Romain), Didier Guillot (pouvoir à Edouard Husson), Henri Lachmann (pouvoir à Jean-Claude Colliard), Jean Da Silva (pouvoir à Claudie Haigneré).

### **Ordre du jour :**

---

1. Approbation du procès verbal du conseil d'administration du 6 juillet 2012 ;
2. Planning prévisionnel des séances du conseil d'administration pour l'année 2012 /2013 ;
3. Installation de deux nouvelles personnalités qualifiées ;
4. Création d'une Commission Agents comptables et/ou Directeurs des affaires financières et d'un Comité financier ad-hoc programme Idex ;
5. Tarif de location des salles du Pres hÉSAm ;
6. Frais d'hébergement et de déplacement ;
7. Conventions ;
8. Décision Budgétaire Modificative n° 2 ;
9. Nominations dans le cadre du programme PNMU ;
10. Point sur la contractualisation programme PNMU ;
11. Questions diverses.

Le président ouvre la séance à 9h00 en remerciant les participants pour leur présence et il demande au Délégué Général de faire lecture des excusés et des pouvoirs.

### **1. Approbation du procès verbal du Conseil d'administration du 6 juillet 2012**

Le président demande si ce procès verbal appelle des observations ;

**Vote : le président met au vote le procès verbal du Conseil d'administration du 6 juillet 2012**

**Nombre de votants : 29**

**Nombre de vote pour : 29**

**Nombre de vote contre :**

**Nombre de vote blancs :**

**Nombre d'abstentions :**

### **2. Planning prévisionnel des séances du Conseil d'administration pour l'année 2012 /13**

Hugues Brunet prend la parole en précisant qu'au vu des agendas les dates suivantes ont été retenues :

- jeudi 29 novembre 2012

- jeudi 7 février 2013

Il conviendra de fixer deux autres dates, l'une en avril 2013 et l'autre en juin 2013.

### **3. Installation de deux nouvelles personnalités qualifiées**

Le président explique qu'il convient de désigner deux nouvelles personnalités qualifiées en remplacement de Monsieur Salvatore Settis et Monsieur Jean-Richard Cytermann.

Monsieur Salvatore Settis a démissionné du fait de nouvelles charges qui ne lui permettent plus d'assurer ses fonctions d'administrateur du Pres.

Monsieur Jean-Richard Cytermann a été nommé Directeur adjoint au Cabinet du ministre de l'Enseignement Supérieur, et ses nouvelles fonctions ne sont pas compatibles avec celles de membre du conseil d'administration du Pres.

Le choix de deux nouvelles personnalités qualifiées, proposées par les établissements du Pres, en accord avec les chefs des autres établissements, doit être ratifié par le conseil d'administration.

Le président indique que les deux noms qui ont été retenus par le bureau du Pres ont été ceux de Madame Dominique Schnapper et de Monsieur Jean-Claude Waquet et rappelle les éléments qui ont conduit à ce choix. Il demande si ses noms appellent des observations ou des commentaires. L'absence de questions le conduit à penser qu'il y a consensus sur ce choix.

**Vote : le président met au vote la désignation de Madame Dominique Schnapper et de Monsieur Jean-Claude Waquet comme personnalités qualifiées :**

**Nombre de votants : 29**

**Nombre de vote pour : 29**

**Nombre de vote contre :**

**Nombre de vote blancs :**

**Nombre d'abstentions :**

Madame Dominique Schnapper et Monsieur Jean-Claude Waquet prennent place parmi les membres du Conseil d'administration.

#### **4. Création d'une Commission Agents comptables et/ou Directeurs des affaires financières et d'un Comité financier ad-hoc programme idex**

Le Président donne la parole à Georges Vayrou, agent comptable du Pres héSam, pour présenter cette Commission.

##### **➤ Intervention de Georges Vayrou**

Cette commission composée des agents comptables et, le cas échéant des directeurs financiers des établissements membres fondateurs ou associés de l'EPCS Pres héSam feront le nécessaire pour coordonner les aspects financiers du fonctionnement du Pres. Il rappelle qu'une réunion informelle a été organisée au Pres il y a quelques mois avec pour informer les intéressés des activités liées au Pres et qu'il serait utile d'institutionnaliser cette réunion dans le but d'échanger et de trouver un accord sur un certain nombre de pratiques communes.

##### **➤ Intervention d'Hugues Brunet**

Cette commission aura aussi la charge notamment, de valider l'état estimatif global des projets pluriannuels du programme IDEX-PNMU au travers d'un comité financier ad-hoc IDEX-PNMU. Ce comité sera composé de cinq experts choisis parmi les agents comptables ou directeurs financiers des établissements membres fondateurs ou associés du Pres héSam et désignés par son Conseil d'administration sur proposition du Président.

Le président demande s'il y a des observations sur la création de cette Commission. La création de la Commission est adoptée à l'unanimité.

**Vote : le président met au vote la création de cette commission :**

**Nombre de votants : 31**

**Nombre de vote pour : 31**

**Nombre de vote contre :**

**Nombre de vote blancs :**

**Nombre d'abstentions :**

## **5. Tarif de location des salles du Pres h Ssam**

Le pr sident indique que les deux salles de r union du Pres peuvent r pondre   certaines demandes  manant de l'ext rieur et de ce fait il est normal de les proposer   la location. Par rapport aux usages du quartier, peuvent  tre retenus les tarifs suivants : 400  TTC la journ e et 250  TTC la demi-journ e. La gratuit  demeure bien entendu pour les  tablissements membres du Pres.

**Cette proposition n'appelle aucun commentaire et est adopt e   l'unanimit .**

**Nombre de votants : 31**

**Nombre de vote pour : 31**

**Nombre de vote contre :**

**Nombre de vote blancs :**

**Nombre d'abstentions :**

## **6. Frais d'h bergement et de d placement**

Le pr sident indique que la r glementation pr voit de fixer des plafonds concernant les le remboursement des frais de mission. Par rapport aux pratiques observ es les montants suivants peuvent  tre propos s :

- 150  par nuit d'h tel
- 40  par repas pour les frais de restauration

**Cette proposition n'appelle aucun commentaire et est adopt e   l'unanimit .**

**Nombre de votants : 31**

**Nombre de vote pour : 31**

**Nombre de vote contre :**

**Nombre de vote blancs :**

**Nombre d'abstentions :**

## **7. Conventions**

### **➤ Intervention d'Hugues Brunet**

Hugues Brunet rappelle que la d l gation de signature du Pr sident est plafonn e   250 000  ; le Conseil d'administration doit donc  tre saisi pour les op rations qui impliquent des sommes plus  lev es comme c'est le cas actuellement.

Dans le cadre de l'op ration Campus une premi re subvention vers e par l'ANR au Pres et qui s' l ve   3 335.000   concerne la r habilitation de locaux situ s sur le site du 292, rue St Martin au CNAM. Cette convention de partenariat Pres/Cnam est soumise aujourd'hui au Conseil d'administration afin d'autoriser le pr sident   la signer.

Hugues Brunet indique qu'à la suite de la signature de la convention de préfinancement du projet IDEX, le Pres à été destinataire d'une avance de 2 000 000 € au titre de l'IDEX ainsi que de la somme de 1 350 000 € pour les Labex Tepsis & Dynamite.

(Voir en annexe les deux conventions de reversement de l'avance sur l'aide attribuée par l'ANR dans le cadre de l'action «laboratoires d'excellence » (Labex).

- Projet TEPSIS mis en œuvre par l'EHESS pour un montant de 700 000€
- Projet DYNAMITE mis en œuvre par Paris1 pour un montant de 600 000€

Le président refait un point sur ces conventions et demande si elles appellent des commentaires.

**Vote : le président met au vote l'autorisation de signature de ces conventions :**

**Nombre de votants : 31**

**Nombre de vote pour : 31**

**Nombre de vote contre :**

**Nombre de vote blancs :**

**Nombre d'abstentions :**

## **8. Décision budgétaire modificative n° 2**

Le président indique que le point précédent amène à une décision budgétaire modificative puisque ces sommes doivent être intégrées tant en entrée qu'en sortie dans la comptabilité. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DEPENSES					RECETTES				
IMPUTATIONS - LIBELLES	BUDGET INITIAL	D.B.M. n°1	D.B.M. n°2	BUDGET REACTUALISE	IMPUTATIONS - LIBELLES	BUDGET INITIAL	D.B.M. n°1	D.B.M. n°2	BUDGET REACTUALISE
Fonctionnement Général	1 097 000,00 €	- 369 000,00 €		728 000,00 €	74 Dotation 2ème tranche		1 000 000,00 €		1 000 000,00 €
EQUIPEX MATRICE (T0+6mois)		1 524 574,00 €		1 524 574,00 €	EQUIPEX MATRICE (T0+12mois)		372 410,00 €		372 410,00 €
IDEX		1 930 000,00 €		1 930 000,00 €	IDEX		2 000 000,00 €		2 000 000,00 €
65 Opération Campus CNAM - volet 1 - convention Cour DESORMES			3 335 000,00 €	3 335 000,00 €	74 Opération Campus CNAM - volet 1 - convention Cour DESORMES			3 335 000,00 €	3 335 000,00 €
65 Labex IPOPS		585 000,00 €	65 000,00 €	650 000,00 €	74 Labex IPOPS		585 000,00 €	65 000,00 €	650 000,00 €
65 Labex vague 1	2 412 000,00 €			2 412 000,00 €	74 Labex vague 1	2 412 000,00 €			2 412 000,00 €
65 Labex vague 2		1 350 000,00 €		1 350 000,00 €	74 Labex vague 2		1 350 000,00 €		1 350 000,00 €
68 Dotations aux provisions	5 000,00 €	- 3 250,00 €		1 750,00 €					
2 Investissements (idex + 70 000 fg - 12 500)	50 000,00 €	57 500,00 €		107 500,00 €					
<b>TOTAL</b>	<b>3 564 000,00 €</b>	<b>5 074 824,00 €</b>	<b>3 400 000,00 €</b>	<b>12 038 824,00 €</b>	<b>TOTAL 1ère et 2ème SECTIONS</b>	<b>2 412 000,00 €</b>	<b>5 307 410,00 €</b>	<b>3 400 000,00 €</b>	<b>11 119 410,00 €</b>
Augm FDR		229 336,00 €			Dotations aux amortissements	5 000,00 €	3 250,00 €		
					Preli FDR	1 147 000,00 €			917 664,00 €

FDR au 1 Janvier 2012	1 673 199,54 €
Prélèvement Budget initial	- 1 147 000,00 €
Augmentation DBM n°1	229 336,00 €
<b>FDR prévisionnel après DBM</b>	<b>755 535,54 €</b>

**Nombre de votants : 31**

**Nombre de vote pour : 31**

**Nombre de vote contre :**

**Nombre de vote blancs :**

**Nombre d'abstentions :**

## **9. Nominations dans le cadre du projet PNMU**

Monsieur Alain Cadix se retire de la séance.

Le président prend la parole en rappelant qu'à la suite de la nomination de François Weil en tant que Recteur de Paris il a demandé à Alain Cadix de bien vouloir assurer la direction par intérim de l'Idex. Il mentionne l'implication d'Alain Cadix dans la première phase du projet et sa disponibilité actuelle, puis résume son profil et sa carrière. Le bureau du Pres, ayant ratifié ce choix, le président demande donc que lui soit donnée l'autorisation de nommer Alain Cadix de façon définitive comme responsable de l'Idex.

Aucune observation n'étant faite, cette décision est adoptée à l'unanimité.

Le président demande que l'on fasse savoir à Alain Cadix qu'il peut reprendre sa place.

Alain Cadix prend la parole pour remercier de la confiance qui lui est témoignée.

Le président indique à Alain Cadix qu'à compter de septembre il sera assisté d'une équipe qui l'aidera dans ses fonctions de recherche et de formation et ce, afin de procéder le plus rapidement possible à l'étape qui, dans le cadre de l'Idex, concerne la distribution de 20 contrats doctoraux pour des étudiants issus des établissements du Pres.

Cette équipe est constituée de Bertrand Wignolle (administrateur délégué aux affaires académiques), Jean-Frédéric Schaub (chargé de la recherche) et Katia Beguin (chargée de la formation). Cette nouvelle équipe rejoindra Philippe Casella et les autres collaborateurs du Pres.

Bertrand Wignolle prend la parole pour confirmer que les candidatures concernant ces contrats doctoraux devaient être remises la veille au soir, dernier délai et qu'un jury est constitué afin de statuer sur ces candidatures. Il fait un résumé sur le déroulement de cette étape et il indique que l'année prochaine le fonctionnement en sera différent.

Le président reprend la parole pour expliquer la difficulté qui réside dans l'empilement des structures pour les contrats doctoraux car il y a ceux des établissements, ceux des Labex et ceux du Pres. Il indique qu'il faudra associer très largement le Conseil académique à la définition des profils souhaités.

**Vote : le président met au vote la nomination Alain Cadix et de sa nouvelle équipe :**

**Nombre de votants : 31**

**Nombre de vote pour : 31**

**Nombre de vote contre :**

**Nombre de vote blancs :**

**Nombre d'abstentions :**

## **10. Point sur la contractualisation du programme PNMU**

Le président précise qu'il s'agit d'un point assez difficile. Il faut discuter de la convention définitive avec l'ANR à partir d'un texte provisoire qui a été signé en juillet, le texte définitif aurait dû être signé fin septembre. Du retard a été pris du fait que certaines questions sont toujours en attente de réponses de nos partenaires. Le président rappelle que de cette signature dépend le déblocage des fonds pour les Labex de première génération, et aujourd'hui le point essentiel est l'Annexe 1 qui a été examinée par le Bureau et qui depuis a fait l'objet de modifications en fonction d'un début de réponse du ministère.

Il indique que lors d'une réunion avec le Cabinet de la ministre et la direction générale de l'enseignement supérieur, il a été fort surpris d'entendre que le ministère désirait aller vers une contractualisation forte avec le Pres et moins forte avec les établissements ; cette position est totalement en opposition de celle qui avait été annoncée par l'AERES lors de la grande réunion courant juin. Cette proposition sera faite aux établissements de la vague C et ensuite de la vague D à laquelle nous appartenons. Ceci dit il convient sans doute d'attendre confirmation de cette position.

Alain Cadix prend la parole pour développer les points principaux de l'Annexe 1 et les modifications qui y ont été apportées.

Odile Quintin prend la parole à son tour pour évoquer les aspects de la coopération avec le monde économique et l'internationalisation

Denis Pelletier indique sa satisfaction à propos de la rédaction de l'Annexe 1 qui prend forme et se précise. Il lui paraît indispensable à l'avenir lors du Conseil d'administration, du G15 ou autre de revenir à un débat un peu plus politique sur le contenu de PNMU et le rapport entre PNMU et le Pres.

Le président donne la parole à Jean-Claude Waquet pour faire le point sur l'état d'avancement de « Condorcet ». Jean-Claude Waquet indique que globalement tout avance bien et qu'il attend avec confiance les résultats de la mission confiée à Roland Peylet.

## **11. Questions diverses**

Aucune question n'est soulevée.

La séance est levée à 10h 30.